

Image not found or type unknown



Carte de séjour-vie prive et familiale

Par **mioara**, le **05/08/2013 à 12:04**

Bonjour,rnrnJe veux vous résumer ma situation.Je suis conjoint d'un français ,pacse depuis 2010 depuis quand on a déménagé ensemble et on paye des impôts ensemble,moi,étant,citoyen roumain.J'ai déposé deux dossiers auprès de la préfecture pour recevoir "la carte de séjour-vie prive et familiale".Ni après mon seconde dossier,aucun réponse.Puis -je demander un suivi de mon dossier,pour le suivre au moins, connaitre l'état de son instruction ????